

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2657

Jardins partagés – Renouvellement de deux conventions d'occupation temporaire de terrains à usage de jardins partagés avec les associations «Régie de quartier 124 Services» pour le jardin «Ornano» situé 8 place Lieutenant Morel à Lyon 1er et "La Montée Bonachoux" pour le jardin "La Montée Bonachoux" situé montée Bonafous à Lyon 4e - Avenant à la convention avec le "Centre social de la Sauvegarde" pour le jardin du Château situé 107 rue des Fougères à Lyon 9e - Approbation et autorisation de signature des conventions et d'un avenant

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme BESSON Dounia

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2657 - JARDINS PARTAGES – RENOUVELLEMENT DE DEUX CONVENTIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE TERRAINS A USAGE DE JARDINS PARTAGES AVEC LES ASSOCIATIONS «REGIE DE QUARTIER 124 SERVICES» POUR LE JARDIN «ORNANO» SITUE 8 PLACE LIEUTENANT MOREL A LYON 1ER ET "LA MONTEE BONACHOUX" POUR LE JARDIN "LA MONTEE BONACHOUX" SITUE MONTEE BONAFOUS A LYON 4E - AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE "CENTRE SOCIAL DE LA SAUVEGARDE" POUR LE JARDIN DU CHATEAU SITUE 107 RUE DES FOUGERES A LYON 9E - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS ET D'UN AVENANT (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis plusieurs années la Ville de Lyon met à disposition à des associations d'habitants ou structures socio-éducatives des terrains à usage de jardins partagés.

Les projets qu'elles portent permettent à leurs adhérents et aux habitants de se retrouver autour de projets collectifs et de contribuer à la dynamisation et à l'embellissement de leur quartier. La gestion commune des jardins partagés permet de renforcer le lien social, toutes générations confondues, autour d'activités de jardinage ou autres activités pédagogiques, environnementales, culturelles, etc. et permettant à chacun de s'exprimer librement à travers une démarche citoyenne et collective.

Il est proposé de poursuivre le soutien de la Ville de Lyon, par le renouvellement de conventions d'occupation temporaire de terrains jusqu'au 31 décembre 2019, aux associations suivantes :

- **La Régie de quartier 124 Services** : pour l'animation et la gestion du jardin partagé Ornano situé au 8 place Lieutenant Morel à Lyon 1^{er}, d'une superficie de 200 m² et représentant une valeur locative annuelle de 800 €

- **L'Association « La Montée Bonachoux »** : pour l'animation et la gestion du jardin partagé situé montée Bonafous à Lyon 4^e, d'une superficie de 130 m² et représentant une valeur locative annuelle de 520 €

Par ailleurs, il est proposé de prolonger, par avenant, la durée de la convention d'occupation temporaire signée avec le **Centre social de la Sauvegarde** pour l'animation et la gestion du jardin du Château situé au 107 rue des Fougères à Lyon 9^e, jusqu'au 31 décembre 2017. Le devenir de ce jardin partagé est en cours de réflexion par le centre social en relation avec les acteurs locaux.

Les valeurs locatives font l'objet d'une valorisation au budget général de la Ville au titre de la subvention en nature accordée à ladite subvention dans le cadre de la présente convention.

A chacune des conventions, sont joints en annexes, un plan de localisation du terrain ainsi que la charte des jardins partagés lyonnais.

Vu lesdites conventions ;

Vu ledit avenant ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 4^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. Les conventions à titre gratuit susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations « Régie de quartier 124 Services » (jardin Ornano situé 8 place Lieutenant Morel à Lyon 1^{er}), « La Montée Bonachoux » (jardin La Montée Bonachoux situé montée Bonafous à Lyon 4^e), sont approuvées.

2. L'avenant à la convention avec l'Association « Centre social de la Sauvegarde » (Jardin du Château situé 107 rue des Fougères à Lyon 9^e) est approuvé.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Dounia BESSON